

87. Prévenir et gérer les risques psychosociaux en ESSMS et définir une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail

RUBRIQUE

MANAGEMENT

PRÉ-REQUIS

Professionnels impliqués dans les démarches de prévention et de gestion des risques psychosociaux des secteurs social et médico-social : Professionnels en fonction de direction ou d'encadrement, Directeur ou Responsable des Ressources Humaines, Elus des IRP

Description

Au-delà de l'obligation réglementaire d'évaluer et de prévenir l'ensemble des risques Professionnels (Article L. 4121-2 du Code du travail), l'Accord National Interprofessionnel du 19 juin 2013 préconise de compléter cette démarche par la définition d'une politique d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail et de l'égalité professionnelle. Les ESSMS intègrent de plus en plus ces réflexions dans leur stratégie managériale. En outre, plusieurs rapports publics font des recommandations convergentes autour de la nécessité de former les cadres dirigeants et intermédiaires pour en faire « les premiers acteurs de santé ».

Cette formation permet de donner des repères et connaissances sur les RPS et leur prévention dans les ESSMS, ainsi que les éléments qui permettent d'élaborer une démarche d'amélioration de la QVT. Elle vise plusieurs objectifs : acquérir les connaissances liées aux RPS, maîtriser la réglementation juridique, comprendre l'intérêt d'une démarche de prévention et identifier des leviers possibles de prévention, notamment pour les professionnels de l'encadrement.

Objectifs

- Maîtriser la réglementation et définir les risques psychosociaux
- Connaître les enjeux humains, sociaux et économiques de la prévention des RPS et comprendre les mécanismes du stress pour mieux repérer les situations à risques

- Identifier la démarche et les niveaux de prévention des RPS
- Appréhender des outils de dépistage, d'évaluation et de prévention
- Construire et piloter une démarche d'amélioration de la QVT
- Agir sur les trois niveaux d'amélioration (l'organisation du travail, les sources de tension, les facteurs de mal-être au travail).

Contenus

• Cadre réglementaire et définition des RPS et de la QVT

- Les accords importants : les accords-cadres européens et l'accord interprofessionnel sur le stress au travail, loi 2015 et 2016, Plan Santé au Travail PST3
- Les risques professionnels et leur évolution.
- Les obligations de l'employeur et du salarié en matière de sécurité au travail

• Le repérage des enjeux et du contexte

- Pourquoi se préoccuper du stress ?
- Les enjeux humains et leur complexité (dimension subjective, dimension individuelle, sphère privée)
- Les impacts sur la qualité de travail et la satisfaction des personnes accompagnées
- Les coûts liés aux RPS

• Définir et comprendre les risques psychosociaux

- Définition des RPS : notion de souffrance au travail, stress, harcèlement, dépression, burn-out, violence...
- Définir la notion de risque
- Distinguer RPS et TPS (troubles psycho-sociaux)
- Les modèles d'analyse des RPS centrés sur l'individu.
- Identifier les facteurs de risques et les signaux d'alerte

• Cas pratique d'application : établir le diagnostic des RPS dans votre structure

• La prévention des risques psychosociaux

- Le rôle des différents acteurs
- Les principaux leviers de prévention des RPS
- Les trois niveaux de prévention des RPS

• Pérenniser la démarche de prévention des RPS pour améliorer la QVT

- Construire une démarche de prévention des RPS et élaborer un plan d'action
- Stratégie de mise à jour du DUER
- Agir sur les trois niveaux d'amélioration (l'organisation du travail, les sources de tension, les facteurs de mal-être au travail)
- Établir un diagnostic QVT et définir un plan d'amélioration QVT
- Mettre en place un management AGILE et Collaboratif
- Communiquer sur la démarche de prévention

- **Cas pratique d'application : préfigurer le plan d'amélioration des conditions de travail dans votre structure**

Modalités pédagogiques

- Pédagogie interactive alternant des apports théoriques, méthodologiques et des cas pratiques
- Travaux en sous-groupes, échanges et mutualisations
- Cas pratiques
- Documents pédagogiques avec supports audio-visuels, proposition d'outils et référentiel
- Évaluation individuelle des acquis de la formation.

Lieu et calendrier

En intra (calendrier à déterminer)

Coût

Nous consulter

Durée

14 heures - 2 jours

Intervenant

Eric SAMSON -
Formateur-
Consultant